

**Conférence Méditerranéenne:
LES AIRES PROTEGEES DANS LE CONTEXT MEDITERRANEEN.
*Murcie, Espagne 26-30 mars 2003***

Conclusions et orientation

130 participants Méditerranéens en provenance de 22 pays se sont réunis afin de discuter de la situation actuelle de la création et de la gestion des aires protégées en Méditerranée et afin de définir la voie à suivre pour s'assurer que les spécificités et l'expérience Méditerranéenne soient bien mise à disposition des participants du Congrès mondial des parcs à Durban (Sept 2003).

Considérant que la région Méditerranéenne est un « hot spot » au niveau mondial pour la biodiversité, caractérisé par les suivants :

- une mosaïque de paysages riches et multifonctionnels qui ont été formés et maintenus par l'action de l'homme depuis des millénaires ;
- des aires protégées de taille relativement modeste qui interagissent fortement avec les communautés locales ;
- des liens culturels et historiques entre les différents pays du bassin qui ont conduit à une culture commune et un fort sens d'identité solidaire, construit autour d'une mer partagée par tous ;
- des différences significatives entre les différentes rives de la Méditerranée en terme de produit national brut per capita et en terme du nombre d'aires protégées ; et
- une pression humaine en augmentation constante, notamment sur un littoral sensible et autour de grandes villes.

Les participants :

- soutiennent fortement l'approche qui permet de faire en sorte que la réalité Méditerranéenne soit reflétée dans le Congrès mondial des Parcs et pensent que l'expérience Méditerranéenne apportera des démarches innovantes qui permettront d'appuyer les efforts mondiaux pour la conservation de la biodiversité et son utilisation durable ;
- notent le besoin de renforcer considérablement le soutien est-ouest, nord-sud pour une gestion efficace des aires protégées à travers des dialogues et des partenariats dans le but de protéger l'importante biodiversité de la région pour les générations futures ;
- encouragent les gestionnaires des aires protégées et les administrations à renforcer les liens avec les communautés locales et, de manière appropriée, d'assurer que les aires protégées soient considérées comme une opportunité, et non une barrière, pour le développement local et le maintien du niveau et du cadre de vie, à travers une sensibilisation accrue et la circulation de l'information ;
- demandent à l'UICN de s'assurer que les conclusions des différents ateliers de travail (Gouvernance, Connectivité, Renforcement de capacité et Lacunes dans les systèmes d'aires protégées) soient mise en valeur à Durban à travers le Secrétariat du congrès et les responsables de chaque workshop stream ;
- demandent à l'UICN de travailler avec des partenaires régionaux appropriés afin d'évaluer la pertinence des conclusions du Congrès mondial des parcs pour la région Méditerranéenne, de les faire circuler pour information et de promouvoir leur mise en œuvre.